



EDITORIAL. LA CHAVOCHE

Lu dans une revue du mois de septembre 2009 : « **Rottweil songe déjà au futur voyage automnal des grives en leur dédiant cette nouvelle *Idéal Migrateur*** ».

Publicité pour du matériel d'observation, message enfiévré pour la gente ailée, ne nous méprenons pas, la suite est moins pacifique : « calibre 12 et 20. Douille en plastique, ... »

Outre le mauvais goût, cette annonce exprime assez bien l'état d'esprit du monde de la chasse dans notre pays. La diminution des espèces n'a pas pour autant ouvert la voie de la sagesse, les prises de position des chasseurs sont encore bien souvent extrêmes. L'espèce chassable doit être abattue, le « nuisible » doit être traqué, éliminé. « Tordons leur le cou », tel était le mot d'ordre d'un article du « chasseur Français » en parlant des corneilles, pies et geais. Aujourd'hui les corvidés, demain les petits carnivores, pas la peine de se

bousculer, il y en aura pour tout le monde.

On pouvait espérer avec le Grenelle de l'environnement une réelle prise de conscience, or il n'en est rien, les attaques en direction des « puants » (martres, putois, fouines, belettes et autres blaireaux) ont repris de plus belle. Désormais leur statut ne sera plus étudié au niveau départemental mais national. Ainsi le putois, rare dans un département, pourra être malgré tout détruit en raison de son statut de « nuisible » sur le territoire national. Ces victoires préfigurent-elles d'autres attaques sur le statut des espèces ? On peut le craindre. Certains se vantent déjà de la destruction de plusieurs ours en ce printemps dans les Pyrénées, plongeant l'espèce au seuil de l'extinction et mettant devant le fait accompli

des autorités bien embarrassées.

La France est-elle condamnée à voir des espèces prestigieuses disparaître de son territoire devant des déchaînements de haine et de bêtise alors que sur la scène internationale elle se fait le chantre de la défense de l'éléphant par exemple. Il est

vrai qu'il est plus facile de donner des leçons aux pays en voie de développement que d'assurer la survie d'une quinzaine d'ours et d'une centaine de loups sur son propre territoire.

« La France est-elle condamnée à voir des espèces prestigieuses disparaître de son territoire ? »

Gardons tout de même l'espoir un peu fou que la sagesse triomphera, qu'une réelle volonté politique se dégagera en ces temps où l'écologie est à la mode.



SEJOUR EN BAIE DE SOMME



Échasse blanche
Himantopus himantopus

Bienvenue dans l'une des plus belles baies du monde ! Cette expression n'est pas exagérée, elle fait en effet partie du « Club des plus belles baies du monde » au même titre que la célèbre Baie d'Ha-Long au Vietnam ! Mais jugez plutôt.

A chaque saison, des couleurs différentes : au printemps, camaïeux de bleus et de beige très doux où ciel, terre et mer se confondent, à l'automne, couchers de soleil flamboyants, dignes des tropiques, à admirer depuis les villages et ports de pêche qui bordent la baie : Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Hourdel.

Pour ce séjour, nous avons choisi le printemps, le début mai étant propice à l'observation de la nidification et des jeunes dans ce haut lieu ornithologique.

Une visite au Parc du Marquenterre, inclus dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme, nous a permis, avec ses 14 observatoires disséminés dans 200 hectares de dunes, bosquets et marais et son impressionnante héronnière, d'observer de près les oiseaux caractéristiques de la baie de Somme : Spatule blanche, Avocette élégante, Échasse blanche, Huîtrierpie, Cigogne blanche, Tadorne de Bellon, ...

A la faveur de deux sorties nature dans la baie à marée basse, nous avons pu découvrir son fonctionnement : 2 basses mers et 2 pleines mers par jour, 12 heures

C a r o l e H A I

environ séparant chaque basse mer ; ses milieux : la slikke, zone de vasières, recouverte par la mer deux fois par jour et le schorre (ou « mollières »), qui n'est couvert par la mer que lors des grandes marées et où paissent les moutons dits « de prés salés » ; ainsi que les phénomènes qui la menacent : ensablement naturel, construction de polders par l'Homme et invasion par une plante, la Spartine, qui rehausse le fond de la baie.

Nous avons également fait connaissance avec sa végétation telle l'Obione, qui peut se manger en salade, l'Aster maritime (ou Oreille de cochon) qui se cuisine comme des épinards, la Salicorne, à préparer comme des cornichons, en omelette, en salade ou comme des haricots verts, ... et ses habitants un peu inattendus que sont les phoques veaux marins et les phoques gris. Il s'agit de la plus importante colonie de France, que l'on peut observer sur les bancs de sable à marée basse, notamment depuis la Pointe du Hourdel, de préférence par beau temps (par temps venteux, les taches marrons dans la longue-vue étaient-elles des phoques ou des collègues de notre guide à 4 pattes ?!). Saviez-vous que les phoques faisaient « la bouteille » ou bien encore « la banane » ?

En fait, toute la côte du département de la Somme offre des sites naturels intéressants comme la dune de l'Authie, la dune du Royon, des larris (pelouses calcaires), des marais ou les falaises d'Ault-Onival, dont le démantèlement naturel a progressivement créé un cordon de galets le long de la côte notamment à Cayeux-sur-Mer.

Notre choix s'est justement porté sur la Réserve Naturelle du Hâble d'Ault (prononcez le l et le t), à proximité de Cayeux, qui, à l'abri derrière son

cordon de galets naturel renforcé par l'Homme, recèle différents milieux : prairies herbeuses, marais, pelouses graveleuses, levées de galets, dunes, ... Une sortie nature nous a permis de découvrir la végétation de ce site : Chou marin, Armérie Maritime (ou Gazon d'Olympe), Tortule, Pavot jaune, Silène maritime, Argousier, ... mais également de nombreuses espèces d'oiseaux sur plusieurs petits étangs : Mouettes rieuse et mélanocéphale, Goéland argenté, Sternes, Nette rousse, Sarcelle d'été, limicoles (Chevaliers, Gravelots), parmi les 270 espèces recensées sur le site.

Le passage par la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau est également incontournable notamment parce qu'elle est le point de départ de sorties nature permettant de découvrir la baie en toute sécurité (la baie étant très dangereuse, il est déconseillé de s'y aventurer sans un guide local) mais également pour son étang artificiel où nichent les avocettes. Le plus beau souvenir que nous gardons est d'ailleurs celui de ces jeunes avocettes, petites pelotes de duvet gris posées sur d'improbables grandes pattes, courant sur le sable de cet étang.



Pavot cornu
Glaucium flavum

Elle fait
en effet partie du
« Club des plus
belles baies du
monde »

CRÉATION D'UN GROUPE « LIBELLULE »

Quelques adhérents de BNE, amateurs de libellules, ont souhaité créer un groupe au sein de l'association axé plus particulièrement sur la connaissance des odonates de notre région. Avec la bénédiction de l'ensemble du bureau, des sorties spécifiques seront proposées en 2010 aux membres de BNE où nous tenterons ensemble d'en savoir plus sur ces petites merveilles volantes (capture, identification, photographie).

Une sortie test a été organisée le 23 septembre 2009 à l'étang Berthommiers en forêt de Châteauroux afin de préciser les moyens techniques à mettre en œuvre pour l'organisation des futures sorties sur le terrain.



Malgré une période plus vraiment propice aux observations, une partie des espèces ayant déjà disparu, un magnifique soleil a tout de même permis quelques contacts intéressants, ce bien sûr dans une ambiance conviviale.

Après de multiples tentatives de maniement des épuisettes, avec plus ou moins de succès il faut bien l'avouer, nous avons tout de même pu capturer un certain nombre d'individus, bien entendu relâchés après observation et dont vous pouvez admirer quelques clichés.

Alors, si vous vous intéressez à ces belles demoiselles et que vous souhaitez participer à l'activité du groupe,



contactez Carole HAI, Pascal AUDEBERT ou Patrick BARON au siège de l'association.

Outre la liste de diffusion-discussion à l'adresse suivante : berry-nat-envir@yahoogroupes.fr l'ensemble des données du groupe « libellules » (fiches odonates, photos et comptes rendus) est consultable par les adhérents disposant d'internet et ayant un compte yahoo. L'inscription, qui est gratuite, se fait en ligne (cliquer en haut à droite sur "Rejoindre ce groupe"). Son adresse : <http://fr.groups.yahoo.com/group/berry-nat-envir>



BNE Siège social :
«Les Grandes Bordes»
36400 LA CHATRE
☎ 02.54.06.02.64

E-mail :
berry.nature.env@wanadoo.fr
<http://cahiersnaturalistes.free.fr/bne/index.htm>

Patrick Baron —
☎ 02 54 06 02 64

Vianney Berger —
☎ 02 54 48 19 97

Alain Pellier —
☎ 02 54 31 10 78

DEDUCTIBILITE DES DONS

Au printemps 2009, BNE a déposé auprès de la Direction des Services Fiscaux de l'Indre une demande d'habilitation à délivrer des reçus fiscaux.

La réponse du 17 juillet 2009 a conclu que notre association remplissait les critères.

En conséquence, BERRY NATURE ENVIRONNEMENT délivrera des reçus fiscaux à tous les adhérents en faisant la demande. Ce document sera à joindre à la déclaration de revenus à titre de justificatif.

Nous vous rappelons que BNE n'existe que grâce à vos cotisations et dons.